

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 8 juillet 2026 à 18:30.

Personnes présentes : James Di Sano, président; Noémia Onofre de Lima, commissaire; Chloée Alary et Elena Ferrato, commissaires-parents; et Selena Mell, directrice générale par intérim;

Personnes présentes sur la plateforme Zoom : Donna Anber, vice-présidente; Barbara Barrasso, vice-présidente substitut; Heather Appleby, Benny Catania, Lorenzo Lagatta, Bob Pellerin et Désirée Ramacieri, commissaires; et Tanya Minchella, commissaire-parent;

Autres personnes présentes : Anne-Marie Lavoie, directrice générale adjointe par intérim et directrice du Service des ressources humaines; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Heather Halman, directrice de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, Daniel Harvey, directeur du Service des ressources financières; Maxeen Jolin, directrice adjointe des communications, Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Autres personnes présentes sur la plateforme Zoom : Lynda da Silveira, directrice des Services pédagogiques; et Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport;

Personnes absentes : Melissa Wall, commissaire.

Le président ouvre la séance et demande à la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications si toutes les procédures prescrites pour convoquer la présente séance ont été respectées. La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications constate le quorum et confirme que toutes les obligations légales pour la tenue de la présente séance ont été respectées.

HEURE : 18:33

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications procède à un contrôle des présences et confirme que le quorum est atteint.

1.0 Ouverture de la séance

1.1 Reconnaissance du territoire

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes assistant à la séance en personne et en ligne, et demande à la vice-présidente de lire la reconnaissance du territoire.

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida. Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et la langue des premiers peuples du Canada.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour
CC-260708-CA-0001 IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 8 juillet 2026, contenu au document n° CC-SWLSB-2026/07/08-CA-001, soit adopté sans modification.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Nomination – direction générale

Le président fait la déclaration suivante :

Avant d'aller de l'avant avec l'adoption de la résolution, je voudrais prendre un moment pour reconnaître la portée de la décision qui nous réunit aujourd'hui.

La nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général compte parmi les responsabilités les plus importantes confiées à un conseil des commissaires. La personne que nous nommons ce soir contribuera à façonner l'orientation de notre organisation, à soutenir les membres de notre personnel et, ultimement, à influencer l'expérience éducative des milliers d'élèves et de familles que nous servons.

Cette nomination est le fruit d'une réflexion mûrement réfléchie. Dès le début, le conseil des commissaires s'est engagé à faire en sorte que le processus soit rigoureux, transparent et guidé par les meilleures pratiques.

Pour nous accompagner dans l'exercice de cette importante responsabilité, nous avons retenu les services d'une firme indépendante spécialisée en recrutement de cadres afin de nous guider tout au long du processus de recrutement et de nous fournir une expertise professionnelle à chacune des étapes.

Conformément à notre politique, le conseil des commissaires a consulté les syndicats et les associations au sujet des critères de sélection pour le poste. Nous avons également pris le temps de rencontrer les syndicats et les associations afin de mieux comprendre ce qu'ils estiment essentiel chez la prochaine directrice générale ou le prochain directeur général. Nous avons écouté attentivement leurs points de vue et sollicité leur avis sur le style de leadership et les attributs qu'ils considéraient comme indispensables pour notre prochaine directrice générale ou notre prochain directeur général. Leurs voix ont contribué à éclairer notre travail et renforcé notre engagement commun à trouver la bonne personne pour occuper ce poste au sein de notre organisation.

Un processus de recrutement exhaustif a suivi. La firme indépendante a effectué la présélection initiale et la première série d'entrevues avant de formuler ses recommandations au comité de sélection.

Les personnes qualifiées ayant posé leur candidature ont été interviewées, leurs références ont été prises en compte et le conseil des commissaires a assumé ses responsabilités avec diligence, professionnalisme et intégrité.

Tout au long du processus, nous avons également maintenu notre engagement à l'égard de la transparence en fournissant des mises à jour régulières à nos parties prenantes lors des réunions publiques du conseil des commissaires.

Avant de nous tourner vers l'avenir, cependant, il est important que nous reconnaissions ceux qui ont pris le relais pendant cette transition.

Au nom du conseil des commissaires, je tiens à remercier M^{me} Selena Mell et M^{me} Anne-Marie Lavoie pour leur dévouement en tant que directrice générale par intérim et directrice générale adjointe par intérim, respectivement.

Les périodes de transition ne sont jamais faciles, pourtant, elles ont su diriger avec professionnalisme et constance, de même qu'avec un engagement indéfectible envers nos élèves, les membres de notre personnel et les communautés scolaires. Leur leadership a permis d'assurer la continuité et la stabilité à un moment crucial. Nous les remercions toutes les deux pour leur engagement remarquable envers la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

En tant que président, il est de coutume pour moi de rester neutre, de présider nos délibérations et de laisser les autres déposer des motions au conseil. Ce soir, toutefois, j'ai choisi de m'écarter de cette convention.

Je propose cette résolution personnellement, car je crois profondément à la recommandation qui est présentée ce soir. Après un processus de sélection exhaustif et rigoureux, je place mon entière confiance dans la personne recommandée pour occuper le poste de directrice générale ou de directeur général,

Plus encore, le conseil de commissaires accorde sa confiance à notre prochaine direction générale. Tout au long de ce processus, les commissaires ont assumé leurs responsabilités avec diligence et intégrité, avec la volonté commune de choisir la personne le mieux à même de travailler aux côtés du conseil des commissaires et en partenariat avec celui-ci, alors que nous préparons la prochaine étape de l'évolution de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Notre prochaine directrice générale prendra les commandes d'une organisation qui a une riche histoire, un personnel dévoué, des élèves remarquables et des objectifs ambitieux. Cette personne aura également le soutien et la confiance du conseil des commissaires alors que nous continuons à travailler ensemble dans l'intérêt supérieur de l'éducation publique.

Sur une note plus légère, je soupçonne que j'ai tenu tout le monde en haleine assez longtemps. Je vais maintenant m'arrêter de parler, car je sais que vous avez surtout hâte de découvrir de qui il s'agit.

Le président cède la présidence de la séance à la vice-présidente.

Nomination – Direction
générale

CC-260708-CA-0002

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution CC-260225-CA-0056 amorçant le processus de recrutement et d'embauche d'une direction générale, conformément à l'article 4.1.1 de la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint* (ci-après, « la Politique »);

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution n° CC-260225-CA-0058 visant à former un comité de sélection pour s'occuper de l'embauche d'une directrice générale ou d'un directeur général, conformément au paragraphe 4.2.1 de la Politique;

ATTENDU QUE le comité de sélection doit fournir une recommandation au conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, conformément au paragraphe 4.2.5.5 de la Politique;

ATTENDU QUE nonobstant l'article 4.12 du règlement n° BL2023-CA-01 : *Délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, le conseil des commissaires rappelle exceptionnellement les pouvoirs délégués au comité exécutif durant la période estivale dans le but exclusif de nommer une directrice générale ou un directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR LE PRÉSIDENT James Di Sano que le conseil des commissaires, par la présente, rappelle exceptionnellement les pouvoirs délégués au comité exécutif durant la période estivale dans le but exclusif de nommer une directrice générale ou un directeur général;

QUE, sur recommandation du comité de sélection, Florence Delorme soit nommée au poste de directrice générale de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à compter du 9 juillet 2026;

ET QUE le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soit autorisé à signer tout document donnant plein effet au contrat de travail de la directrice générale.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Le président reprend la présidence de la séance.

Florence Delorme, nouvellement nommée directrice générale de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, fait la déclaration suivante :

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement le conseil des commissaires pour la confiance qu'il m'accorde en me nommant directrice générale de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Je suis profondément honorée et touchée de cette occasion qui m'est offerte. Je reconnais la responsabilité inhérente à ce rôle, et je l'accepte avec beaucoup d'enthousiasme et d'engagement, de même qu'une forte conviction dans le travail important que nous accomplissons chaque jour pour soutenir nos élèves et nos communautés.

Tout au long de ma carrière, j'ai eu le privilège de travailler avec des personnes dévouées qui partagent une passion pour l'éducation et une volonté d'aider les élèves à réussir. J'ai hâte de poursuivre ce travail aux côtés du conseil des commissaires, de notre personnel, de nos familles, de nos partenaires et de l'ensemble des membres de nos communautés scolaires.

Je suis très heureuse de pouvoir entreprendre cette nouvelle étape avec vous. La richesse de notre commission scolaire repose sur notre réalité bilingue, sur la diversité de nos communautés et sur l'engagement de toutes les personnes qui contribuent chaque jour à la réussite de nos élèves. Je m'engage à continuer de valoriser cette richesse et à travailler avec vous afin d'offrir à nos élèves les meilleures possibilités de réussite, d'apprentissage et d'épanouissement.

Ensemble, nous continuerons à nous concentrer sur ce qui compte le plus : la réussite, le bien-être et l'apprentissage de nos élèves, tout en reconnaissant et en soutenant le rôle important de notre personnel. Je m'engage à mettre à profit les forces de cette organisation, à saisir les occasions de croissance et d'amélioration, et à veiller à ce que nos élèves demeurent au centre de chaque décision que nous prenons.

Je crois vraiment que, lorsque nous travaillons ensemble avec confiance, collaboration et une vision partagée, nous pouvons accomplir de grandes choses. Je me réjouis à l'idée de ce qui nous attend et de tout ce que nous accomplirons ensemble pour nos élèves, notre personnel et nos communautés.

Merci encore pour votre confiance et pour cette incroyable opportunité.

Le président félicite M^{me} Delorme.

4.0 Période de questions

Aucune question n'est posée.

5.0 Clôture de la séance

Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber de lever la séance.

CC-260708-CA-0003

La commissaire Noémia Onofre de Lima appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 18:45

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 30 septembre 2026